

chevauchement et le double emploi et à réduire ou éliminer les programmes qui ne sont plus une priorité. Les syndicats seront consultés aux niveaux national et ministériel, et invités à participer à l'examen. Toutes les épargnes, autres que celles nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des budgets des ministères, serviront à écourter la période de restrictions salariales. Par ailleurs, certaines épargnes résultant de la restructuration des programmes pourraient servir aux mêmes fins. M. Eggleton a également précisé qu'en raison des répercussions plus lourdes des mesures budgétaires sur les employés de la Défense nationale, un programme d'encouragement aux départs sera mis sur pied.

DÉFENSE NATIONAL :

Le Canada entreprend la phase parlementaire de la révision de la politique en matière de défense

Le 17 février 1994, n° 94-008

Le ministre de la Défense nationale, l'honorable David Collenette, a lancé la phase parlementaire de la révision de la politique en matière de défense du Canada en déposant à la Chambre des communes un document d'orientation. Ce document fournit un cadre stratégique qui a pour but de guider un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes dans ses délibérations et dans ses consultations auprès des Canadiens. «Nous avons besoin d'une politique claire, réaliste et financièrement abordable qui explique clairement ce à quoi on s'attend des Forces canadiennes», a dit M. Collenette alors qu'il entamait le débat portant sur une motion du Gouvernement visant la création du Comité. «Le Gouvernement veut connaître le point de vue des Canadiens sur l'avenir de la défense du Canada. J'incite donc tous les Canadiens à participer au processus et à donner leur avis.» Le Comité sera composé de 16 membres (11 députés et 5 sénateurs) habilités à tenir des audiences publiques au Canada et des consultations à l'étranger. Son rapport sera déposé d'ici la fin de septembre et constituera un élément important du processus d'élaboration de la politique. Après l'examen du rapport du Comité, le Gouvernement publiera un Livre blanc sur la défense.

FINANCES CANADA :

Dépôt aux Communes d'un Avis de motion de voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise

Le 21 février 1994, n° 94-021

Le secrétaire d'État aux Finances, Doug Peters, a déposé cet après-midi à la Chambre des communes un Avis de motion de voies et moyens modifiant la Loi sur la taxe d'accise, à la suite des réductions de taxe sur le tabac annoncées en début d'après-midi par le gouvernement de l'Ontario. La motion propose de modifier la Loi sur la taxe d'accise afin de réduire davantage les taux de la taxe d'accise imposée sur les cigarettes, les bâtonnets de tabac et le tabac fabriqué, comme le tabac à coupe fine et le tabac à priser en vente en Ontario. La taxe d'accise sera réduite d'encore \$4.60 par cartouche de cigarettes, \$1.80 par 200 bâtonnets de tabac et de \$1.80 par 200 grammes de tabac fabriqué. Ces taux réduits s'appliqueront aux cigarettes, aux bâtonnets de tabac et au tabac fabriqué marqués pour la vente au détail en Ontario uniquement et livrés par les fabricants à compter du 22 février 1994. Une remise de \$4.60 la cartouche de cigarettes sera accordée aux personnes dont les stocks de cigarettes libérées de taxe d'accise au 22 février 1994 dépassent un certain seuil et sont destinées au marché ontariens.

STATISTIQUES CANADA (INDICES ÉCONOMIQUES) :

Les prestations d'assurance-chômage versées en 1993 se sont chiffrées à 18,3 milliards\$, soit 5,2% de moins qu'en 1992. Il s'agit de la première diminution depuis 1987 où 10,4 milliards\$ avaient été versés aux bénéficiaires. Au cours de l'année 1993, un total de 18,3 milliards\$ a été versé en prestations, une baisse de 5,2% comparativement à 1992. Au cours de 1993, un total de 3 322 000 demandes ont été reçues, soit 12,7% de moins qu'en 1992. En décembre 1993, le nombre total de bénéficiaires (incluant toutes les personnes ayant bénéficié de prestations ordinaires ou de prestations spéciales d'assurance-chômage) s'est chiffré à 1 264 000, une diminution de 10,7% par rapport à décembre 1992. Au cours de la même période, le nombre d'hommes ayant reçu des prestations a reculé de 12,1% pour se chiffrer à 704 000, alors que le nombre de femmes bénéficiaires a diminué de 9,0% pour s'établir à 560 000. (Le Quotidien, le 23 février 1994)

Pendant huit mois consécutifs, les ventes désaisonnalisées des marchands de gros ont augmenté. Le total des ventes annuelles pour 1993 s'élève à 205 milliards\$, soit une hausse de 11,6% comparativement à l'année dernière. (Le Quotidien, le 22 février 1994)

L'excédent du commerce de marchandises du Canada a de nouveau chuté en décembre, passant de 708 millions\$ en novembre à 524 millions\$ en décembre. Néanmoins, le solde commercial pour 1993 a été de 11,7 milliards\$ comparativement à 9,0 milliards\$ en 1992. Après désaisonnalisation, les exportations ont progressé de 146 millions\$ pour atteindre 15,9 milliards\$ en décembre, ce qui constitue un niveau record sur une base annuelle de 181 milliards\$, soit environ 15,6% de plus qu'en 1992. Les exportations vers les États-Unis ont continué d'afficher les plus fortes croissances augmentant de 17,2% au cours de l'année écoulée. Après désaisonnalisation, les importations continuent d'afficher des niveaux records; elles ont augmenté de 330 millions\$ en décembre pour atteindre 15,3 milliards\$. En 1993, la valeur totale des importations se chiffrait à 169,3 milliards\$, soit 14,7% de plus que l'an dernier. Au cours de l'année écoulée, ce sont les importations en provenance des États-Unis (+19,4) et des pays hors OCDE (+16,3%) qui ont le plus progressé. (Le Quotidien, le 17 février 1994)

À Venir :

- Mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 22-25 mars 1994 : Canada Expo94 (Mexico, Mexique)
- 24-25 mars 1994 : Réunion ministérielle du CEAP sur l'environnement (Vancouver, Colombie-Britannique)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains
- 8-10 juillet 1994 : Sommet économique G-7 (Naples, Italie)

Si vous voulez des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères du Canada, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Si vous voulez des copies provenant d'autres ministères, contactez leur division respective des communications. «Le comme semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction gé